

Pulnoy



EN BREF



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors du scrutin du 23 mars, vous avez choisi les élus qui devront assumer la gestion de notre ville pendant 6 ans.

C'est une nouvelle équipe talentueuse, rajeunie et disponible qui, sans attendre, s'est mise au travail.

Il a fallu mettre en place une organisation et désigner à chacun et chacune, la charge et la responsabilité de réaliser chaque volet du programme que vous avez, à une très large majorité, approuvé.

L'organigramme, disponible dans le supplément joint, mis en place autour de compétences spécifiques, témoigne néanmoins d'une volonté de réfléchir, argumenter, travailler dans la transversalité, car un citoyen est à la fois habitant, chef de famille, consommateur de loisirs, promeneur et contribuable.

Ce mandat est un challenge auquel nous nous préparons : il va falloir intégrer les baisses de dotations de l'Etat, tout en faisant face aux nouvelles charges qu'il nous impose.

La réduction de nos marges de manœuvre financières nous conduira à multiplier les démarches d'optimisation budgétaire : recherches d'économies au travers d'évaluations, réorganisations, mutualisations... En même temps, nous veillerons à préserver les périmètres et la qualité du service public, tout en innovant pour se développer.

Le Maire,
Michelle PICCOLI

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Les réunions du Comité de Pilotage et des Conseils d'école ont permis de déterminer les horaires suivants, pour le **temps scolaire des cours maternels et élémentaires** :

- de 8h30 à 11h30, puis de 13h30 à 15h45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
- de 8h30 à 11h30 le mercredi.

Organisation et contenu du Temps d'Activités Périscolaires se précisent petit à petit, notamment avec une collaboration entre les services municipaux, dont les animateurs de la Mission Ados, et l'Association Locale de Parents d'Élèves, dont les contours se dessinent progressivement.

Le décret du Ministre Benoît Hamon portant assouplissement des rythmes scolaires sera applicable dans les communes n'ayant pas encore délibéré sur le temps scolaire. À la demande de l'Inspection Académique, le Conseil Municipal de Pulnoy a acté, en février, les horaires des écoles pour la rentrée 2014-2015, comme 98% des communes de Meurthe-et-Moselle. Le décret ne pourra donc s'appliquer à la rentrée prochaine.

Pour autant, et en accord avec les enseignants, une évaluation de la mise en place de la réforme sera réalisée à Pulnoy au cours de l'année 2014-2015 et pourra, si besoin, déboucher sur une nouvelle organisation en septembre 2015.

NAISSANCE D'UNE CHÂTAIGNERAIE

L'espace vert situé à l'extrémité de la rue du Parc, en lisière de forêt de Pulnoy, accueille désormais 9 jeunes arbres : **des châtaigniers**.

Si ces jeunes pousses se comportent comme ceux, plus âgés, présents au cœur de la forêt, **les Pulnéens auront, dans quelques années, le loisir de ramasser des châtaignes fraîches et de profiter d'un cadre convivial et ombragé.**

Dans le cas où l'expérience se montrerait concluante, la châtaigneraie pourrait s'étendre sur toute la zone inoccupée située entre la forêt et les premières habitations.



QUARTIER DES RÉSIDENCES VERTES

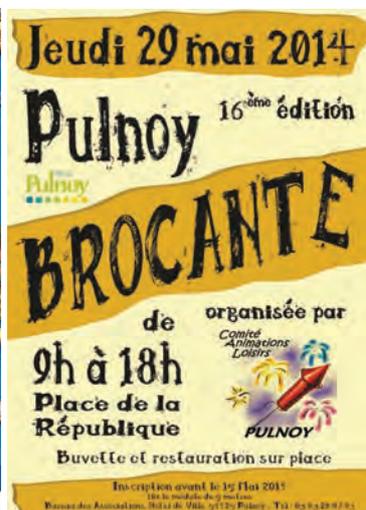
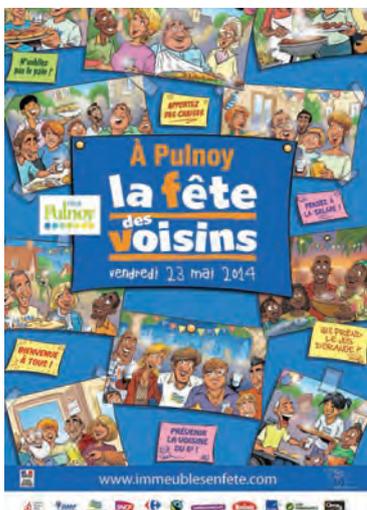


Forte effervescence sur le site : **une trentaine de permis de construire de maisons individuelles et de logements collectifs a d'ores et déjà été délivrée et les constructions se multiplient.**

Les premiers habitants s'installeront probablement durant l'été dans leur logement individuel privé. Il faudra, en revanche, attendre le début de l'année 2015 pour voir les logements collectifs se remplir.

Début mai, il ne restait plus qu'une petite quinzaine de parcelles disponibles à la vente.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :



Comme chaque année, une date nationale est fixée pour la **Fête des voisins**, mais vous êtes libres d'organiser la vôtre quand bon vous semble. Des kits peuvent être retirés en mairie (selon stock disponible).

NOUVELLES ENTREPRISES

Saveurs et Cie

Restaurant traditionnel, cuisine du marché

2, rue de la République

54425 PULNOY

03 83 21 64 26

Ouvert :

- mardi, mercredi, jeudi et vendredi midi
- jeudi, vendredi et samedi soir

Taxi TLT

Service de transport

1, rue du Parc

54425 PULNOY

06 59 41 17 58

Autopark GTY

Garage automobiles - Achat / Vente

2, rue des Tarbes Prolongées

54425 PULNOY

03 83 33 35 52

DÉJECTIONS CANINES

Un geste simple permet d'éviter les mauvaises odeurs, les risques d'accidents et de réduire les dépenses publiques (près de 50 000 € pour la propreté de la ville durant l'année 2013) : **RAMASSER !**

Pour le confort de tous, la police municipale se montrera donc intransigeante envers les contrevenants. Ils seront verbalisés au titre d'une amende de 11 €, à laquelle s'ajouteront des frais de ramassage de 50 € (délibération 03/2006-24).

Des canisacs sont en vente au Bureau des Associations pour un prix très abordable : **1,48 € les 30.**

LE MOT DE LA POLICE

Que faire si les sirènes du pays hurlent ?

78% des Français sont sans réponse.



Les sirènes du Réseau National d'Alerte sont testées le premier mercredi de chaque mois, à midi. Pourtant, selon une enquête réalisée par l'Ifop et publiée en novembre dernier, seulement 22% des Français sauraient quoi faire en cas de réelle alerte de danger imminent.

Dans une telle situation, **il est recommandé de rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, de boucher autant que possible toutes les ouvertures, d'arrêter climatisation, chauffage et ventilation, et d'écouter la radio** (France Inter, France Info ou des radios locales). Il faut absolument s'abstenir de rester dans un véhicule, d'aller chercher ses enfants à l'école, de téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours), de rester près des vitres ou encore d'allumer une quelconque flamme.

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

2014-2020 : nouveau mandat municipal ...

Remerciement à tous ceux et celles qui nous ont fait confiance.

Félicitation à Mme Piccoli et son équipe. Elles ont su s'imposer auprès de 38% des électeurs Pulnéens, en leur laissant croire : (1) à l'utilité "sociale" d'un 2^{ème} golf ! ... en l'habillant des dinosaures d'un 3^{ème} golf ... heureusement mini ..., (2) à l'intérêt "économique" de la réduction, par la vente, des espaces éducatifs scolaires, périscolaires et culturels ..., (3) à l'inacceptable et provoquante affirmation de la non-gratuité des 45 minutes quotidiennes d'activités périscolaires à la rentrée prochaine !

Courage à notre équipe. Elle devra poursuivre avec ténacité son opposition à tous ces contestables projets sacrifiant sans scrupules les intérêts du plus grand nombre.

PS pour info : 1^{ère} décision de cette nouvelle "majorité" : **augmentation des impôts locaux ... !**

Vos élus d'opposition

Dominique Deviterné, Nadine Goudout, Patrice Hausermann, Isabelle Bohn
www.pulnoy2014.fr

Conformément au souhait exprimé par les élus d'opposition, le texte qu'ils ont transmis à l'Hôtel de ville a été retranscrit à l'identique dans cette colonne.

BUDGET 2014 : un contexte difficile, des perspectives incertaines

Le 27 février dernier, le Conseil Municipal a voté un budget s'élevant à 3,26 M€ de dépenses de fonctionnement et de 1,36 M€ en dépenses d'investissement. Ce budget a été bâti sans vote des taux de fiscalité locale et en estimant une diminution de la dotation de l'Etat à 15 000 €.

La diminution est finalement beaucoup plus importante puisque s'élevant à 37 000 €.

Cette baisse drastique des dotations de l'Etat nous oblige à appliquer une hausse des taux d'imposition de 1%, qui ne financera qu'une partie de cette baisse de recette.

Malgré ce contexte défavorable et les perspectives incertaines, la commune :

- reconduit l'ensemble des subventions au CCAS et aux associations
- maintient les services à la population, toutes générations confondues
- poursuit ses investissements dans les bâtiments publics

Bien entendu, cet exercice budgétaire sera marqué par la volonté municipale de poursuivre et d'intensifier la recherche d'économies dans tous les domaines.

Pour la majorité : G. Nicola, Adjoint délégué aux finances

Directeur de publication : **M. Piccoli**

Rédaction : **G. Viard, I. Gauché**

Composition : **G. Viard**

Dépôt légal n° 723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

HÔTEL DE VILLE

2 rue du Tir

Tél. 03 83 29 16 64

Fax. 03 83 29 69 62

Plus d'infos sur
www.pulnoy.fr

Envoyez vos coordonnées postales à webmaster@pulnoy.fr pour recevoir le *Pulnoy en Bref* uniquement par e-mail.

ÉVÉNEMENT !

BOUYGUES IMMOBILIER SE DÉPLACE À PULNOY !

RETROUVEZ-NOUS EN MAIRIE DE 17H À 20H AUTOUR D'UN COCKTAIL



Le Prim'Vert

Appartements du 2
au 4 pièces⁽¹⁾, avec
balcon, terrasse ou
jardin privatif.

À CETTE OCCASION
PROFITEZ DE NOS
OFFRES
SPÉCIALES⁽²⁾

Villa Flora

Maisons lumineuses
de 3 et 4 pièces⁽¹⁾,
orientées plein sud
avec terrasse et jardin.



bouygues-immobilier.com
0 810 002 338
PRIX D'UN APPEL LOCAL

**VENEZ DÉCOUVRIR LES
MAQUETTES DES RÉSIDENCES
2, RUE DU TIR À PULNOY**

**Bouygues
Immobilier** 
Bien plus pour vous